



Chers amis,

Aux précédents vœux, je déplorais la situation de notre monde en espérant une amélioration durant 2023. Malheureusement, on ne peut pas dire qu'à ce niveau-là nos vœux aient été exaucés ; La guerre d'invasion de l'Ukraine continue, une guerre est en cours au Moyen Orient et les perspectives climatiques ne sont pas réjouissantes.

Le début de l'année 2023 a été malheureusement marqué par la perte douloureuse d'une des nôtres : Lucette TEYSSIER, née Barbut, décédée prématurément le 10 janvier 2023.

Nous avons aussi une pensée pour Anouk Marlet, Jérémie et leur petite famille, de l'Auberge du Bez. Depuis le mois d'Aout, Anouk lutte vaillamment contre la maladie. Un traitement lourd va la sortir d'affaire, mais ce sera long. Au-delà du drame personnel et familial, c'est aussi une épreuve pour leur activité professionnelle. Beaucoup de personnes font acte de solidarité avec ce jeune couple, il ne faut pas relâcher nos efforts dans cette période cruciale pour eux.

Malgré un ciel assombri par ces funestes événements, gardons l'espoir que cette nouvelle année réserve au Monde et à notre belle région d'Ardèche de meilleures perspectives.

Nous vivons dans un beau pays qui a beaucoup d'atouts et où il fait encore bon vivre !

Aussi, permettez-moi, au nom du conseil municipal, de souhaiter à chacun d'entre vous la meilleure santé possible et plein de bons moments partagés avec votre famille et vos amis, la réussite dans tout ce que vous entreprendrez. Que solidarité et convivialité animent toujours notre communauté !

Je souhaite aussi que notre commune puisse accueillir de nouveaux habitants, nous en avons cruellement besoin. En effet, comment maintenir de bons niveaux de services si la population baisse inexorablement. En outre, cela redonnerait à nos villages et hameaux un peu de dynamisme et apporterait à chacun une vie sociale plus riche !

2023

L'année qui vient de se terminer a été marquée par l'achèvement du chantier de requalification du bâtiment de la mairie. Ainsi, chaque gîte à l'étage de la mairie dispose maintenant d'une terrasse privative avec pergola. On peut espérer que ces améliorations rendront ces gîtes plus attractifs.

Le mur en pierre sèche qui soutient le parvis de la mairie a été agrémenté d'un splendide blason figurant l'ours de Borne. Cette pièce sculptée dans la pierre a été donnée par Julien Gleyze et sa famille, qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Aux Chambons, le mur de clôture des gîtes communaux a été rejointé, cela améliore bien l'esthétique des lieux. L'échange officiel de terrains avec l'Etat s'est enfin concrétisé : le parking et les

espaces de part et d'autre de la route à l'entrée du village, avant le pont des Bournelles, sont désormais communaux ! Le conseil municipal a décidé de vendre l'ancienne dépendance de la maison forestière qui se trouvait dans le lot échangé ; en effet, ce petit bâtiment ne pouvait pas convenir pour une utilisation par la collectivité. Aux Chambons, toujours, des travaux pour gérer l'eau pluviale ont été entrepris durant l'été.

La placette de Borne a été dotée d'un muret de soutènement et a reçu un nouveau revêtement.

Les routes communales des Chazalettes et de Mas de Truc ont fait l'objet de travaux d'entretien.

La Bourniquelle a organisé avec succès plusieurs événements qui ont rythmé l'année : La sortie du 8 mai, la fête du village au mois d'aout, la castagnade. Elle a installé une petite vitrine, visible dans le hall de la mairie, pour mettre en valeur les objets découverts lors de prospections sur le site de Châteauevieux par la FARPA. L'Association pour la Sauvegarde de l'Abbaye des Chambons a organisé au mois de juillet un repas champêtre qui a connu un beau succès.

C'est ici l'occasion de remercier chaleureusement ces associations qui œuvrent bénévolement pour animer nos villages.

2024...

Nous avons commencé un processus de reprise de certaines tombes abandonnées au cimetière de Borne. En 2024 et 2025 cela devrait déboucher sur la mise en place d'un columbarium, d'un jardin du souvenir, d'un ossuaire et d'un espace commun.

En 2024, le schéma directeur communal de l'eau potable sera actualisé avec le récolement des réseaux et des vannes. Ce sera un chantier compliqué mais indispensable pour la bonne gestion des réseaux.

Durant cette nouvelle année, nous allons lancer des études pour un espace mémoriel aux Chambons afin de mettre en lumière les racines monastiques du village et des alentours.

La municipalité aimerait bien réparer et sécuriser l'accès à la Tour de Borne si possible en 2024 et 2025.

Un grand chantier est en cours sur toutes les communes de la communauté de communes Montagne d'Ardèche : il s'agit du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Il devrait être adopté fin 2025. D'ici là, que de réunions et de travail pour en arriver malheureusement à une réduction drastique des droits à construire. Car, au bout du compte, c'est l'Etat qui est le principal décisionnaire. L'équipe municipale fera tout son possible pour que l'on puisse encore construire sur la commune...

Pour le Conseil Municipal de Borne, Le Maire, Thierry Champel

